

Les **32 milliards**  
de la Formation  
Professionnelle Continue  
et de l'apprentissage

---

**POUR EN FINIR  
AVEC LES **IDÉES REÇUES**  
ET PARTAGER  
UNE VÉRITABLE AMBITION**



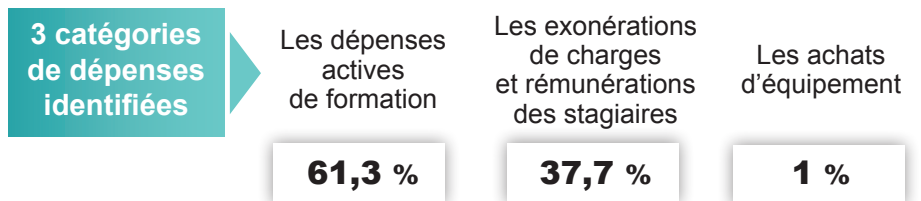
Idée reçue n° 1

On ne sait pas  
qui paye  
et qui bénéficie.



Idée reçue n° 2

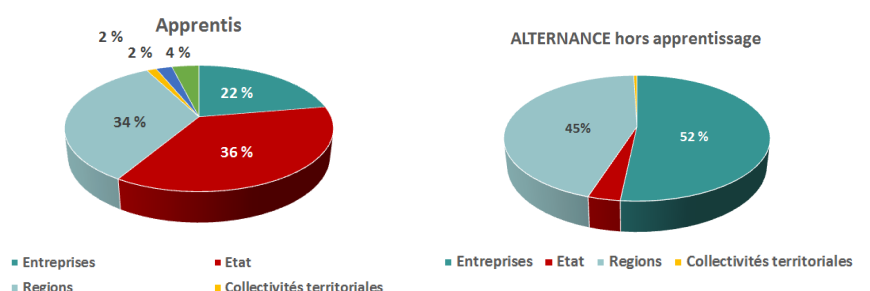
Ce sont  
des dépenses  
mal identifiées.



Idée reçue n° 3

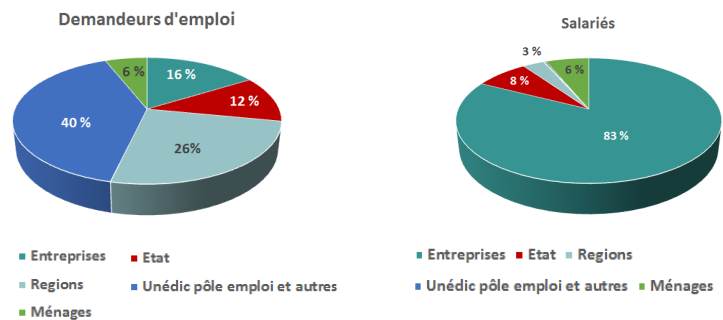
Les jeunes  
ne sont  
pas formés.

Un investissement de 5,75 M d'€  
pour 500 000 nouveaux alternants chaque année



## Ces sommes sont mal utilisées.

4,81 Md'€ pour favoriser le retour à l'emploi et 13,5 Md'€ pour la sécurisation des salariés



## La formation professionnelle est inefficace.

- Le **taux d'accès à la formation est de 43,5 %** (entreprises 10 salariés et + PLF pour 2017)
  - Il faut l'améliorer pour les TPE, selon les CSP et en termes de parité. C'est l'enjeu de la mutualisation. Un système individuel par entreprise et/ou salarié ne fera qu'accroître les inégalités,
- **79 % des nouveaux contrats d'apprentissage sont signés pour des jeunes ayant un niveau de formation = ou < au bac**
  - Taux d'emploi à 7 mois de 62 % (note d'information DDEP N°13 mai 2016)
- **55 % des contrats de professionnalisation sont signés par des personnes ayant un niveau = ou < au Bac**
  - Taux d'insertion à 6 mois 75 % (FPSP - Enquête sur l'alternance 5 mai 2014)
  - 33% des contrats de professionnalisation sont signés au profit de demandeurs d'emploi

« Pour France Business au plan international :  
« la formation est un élément clé de l'attractivité. »

« Des ressources humaines hautement qualifiées et productives. »  
(site internet de France business)

« La France dispose d'une main-d'œuvre bien formée et très productive. »  
(tableau de bord de l'attractivité 2016)

## Le marché de la formation continue est opaque.

- Il est parfaitement connu et est de **13,9 Md'€** (annexe au PLF pour 2017)
  - 50 % au bénéfice d'organismes privés à but lucratif
  - 25 % organismes privés à but non lucratif
  - 21 % organismes publics et parapublics
- Les « acheteurs » de formation sont identifiés (annexe au PLF pour 2017)
  - Entreprises pour 37,4 %
  - Pouvoirs publics pour 19,1 %
  - OPCA pour 18,8 %
- Il est par contre **insuffisamment contrôlé** par les services de l'Etat (annexe au PLF pour 2017)
  - 167 agents de l'Etat pour exercer cette mission
  - 1 321 contrôles engagés en 2015

Le décret qualité et la création par les OPCA, associés à d'autres financeurs, d'un outil unique de contrôle est une avancée majeure.

# La gestion paritaire est coûteuse et inefficace.

- **Les OPCA : une ressource totale de 6,6 M d'€, des frais de gestion maîtrisés et encadrés :**
  - 3,2 M d'€ pour la formation des jeunes (hors apprentissage), la sécurisation des parcours et le retour à l'emploi.
  - 1,5 M d'€ pour les contributions volontaires de Branches et d'entreprises témoignant de la qualité des services apportés
  - 1 M d'€ pour les congés individuels de formation
  - 0,8 M d'€ pour le FPSPP
  - Le coût de la collecte des OPCA est de 0,8 % (53 M€)
- **Pour une réelle utilité :**
  - **4,55 millions de salariés** dont la formation est prise en charge chaque année pour améliorer leur employabilité, sécuriser leur parcours et participer à la compétitivité des entreprises,
  - **283 000 périodes de professionnalisation** pour des formations certifiantes
  - **68 000 CPF** dès la première année
  - **75 000 actions** au profit des **demandeurs d'emploi**
  - **82 000** bénéficiaires d'un **CIF**
  - **185 000 jeunes formés** et insérés durablement dans l'emploi
  - Un investissement croissant en matière **d'apprentissage**

La mutualisation pour **sécuriser des parcours** professionnels toujours plus divers, **préparer aux métiers de demain** face à des ruptures numériques, **favoriser un retour durable** dans l'emploi pour lutter contre le chômage de masse, anticiper et accompagner les **mutations économiques** dans les entreprises, les branches et les territoires.

## Pour en finir avec les idées reçues...

La dépense réelle de formation (hors fonctions publiques) est de **6,11 M d'€**.

Les entreprises en assument directement (ou via les OPCA pour 6,6 M d'€) **55 %**, et elles participent au financement des dispositifs pour l'ensemble des bénéficiaires.

**Les bénéficiaires finaux, tous financeurs confondus, sont :**

- Les jeunes en insertion ..... 8,1 %
- Les demandeurs d'emploi ..... 18,4 %
- Les apprentis ..... 21,6 %
- Les salariés ..... 51,9 %

**Il est FAUX de dire que :**

- Le financement de la formation ..... **les financeurs et bénéficiaires sont parfaitement connus.**
- Le dispositif de formation ..... **l'insertion des jeunes et le taux d'accès à la formation sont très satisfaisants.**
- La formation des chômeurs ..... **5 M d'€ y sont consacrés chaque année.**

**PARCE QUE :**

## ... et partager une véritable ambition.

**Il est URGENT d'agir pour régler les véritables problèmes :**

- Proposer une **véritable orientation et un conseil en évolution professionnelle** des demandeurs d'emploi, salariés et jeunes
- Obtenir une réelle **amélioration de la qualité** de l'offre de formation et de son **contrôle**
- Améliorer significativement la **performance des acteurs** en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Reconnaître le rôle des **OPCA vers un accompagnement plus global** des entreprises et des salariés
- Donner aux **entreprises** et à leurs représentants dans les branches, interprofessions et territoires un réel **rôle dans le pilotage** des dispositifs.